

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5040024

N/REF : 1/04/2025 16H48 C:025951 I:34391
V/REF : 934882
V/Email reçu le Mardi 01/04/2025 à 16H48

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
METRO EST OISANS GRESIVAUDAN
6 RUE SIMONE VEIL
38170 SEYSSINET PARISSET**

V/REF.IMM. 0974
IMMEUBLE : VILLAS VISTA -0974
55, CHEMIN DES SYCOMORES
38330 MONTBONNOT

Fontaine, le 03 Avril 2025

Référence Marché: Lot11-Plomberie Sud Isere
LOCALISATION : ALLEE 55 SYCOMORES LOGEMENT L002 VACANT RDC
MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE ET REPARATION AU NIVEAU DE LA
NOURRICE DANS LA CUISINE - URGENT
Donneur d'ordre : M. J. QUERIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 02/04/2025 A 18H15:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT 002 - VACANT
CONSTAT: FUITE SUR NOURRICE DE CHAUFFAGE
COUPURE D'EAU DU LOGEMENT
REPLACEMENT DU JOINT FIBRE
REMISE EN EAU
CONTROLE BON ETANCHEITE - OK
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 03/04/25 à 10H24 M. J. QUERIN

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5040024

arrivons a déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PLS407-Ff	Recherche de fuite <=2h00	1	167,29
				167,29
		TOTAL H.T.		167,29
		T.V.A. a 10,00%		16,72
		TOTAL T.T.C.En EURO		<u>184,01</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN